



REGLEMENT INTERIEUR

- 1 - Arrivée ¼ d'heure avant le début des cours.
- 2 - Votre portable doit être mis en mode silencieux.
- 3 - Aucune tenue n'est exigée hormis des chaussures fermées ou bottes
(pour le parquet pas de fers ni talons aiguilles) pas de sandales , mules ou tongs .
- Un chapeau de cowboy est **fortement souhaité** .
- 4 - Votre animatrice (ou sa remplaçante) a libre choix en ce qui concerne la partie artistique ou le contenu des cours.
- 5 - Votre inscription sera validée après remise du dossier complet rempli et signé
(bulletin d'inscription + photo pour les nouveaux adhérents , certificat médical de moins de 3 mois sans contre-indications à la pratique de la danse country, droit à l'image rempli et signé et la cotisation de 58 € pour un cours (et 29 € pour un 2ème cours)
- 6 - Les enfants ne sont pas admis aux cours adultes.
- 7 - Toutes les commandes ou réservations ne seront validées qu'après remise du ou des paiements.
- 8 - Selon l'occupation de la salle , nous pourrions être dans l'obligation de basculer les cours dans la salle Albert Véger (à côté de la Mairie)
- 9 - Pour chaque «démonstration», un programme sera établi et répété pendant plusieurs semaines pour que toutes personnes maîtrisant totalement ce programme puissent s'y inscrire dans la limite des besoins.
- 10 - En vous inscrivant vous reconnaissez à l'association le droit d'exclure , sans préavis ni indemnité , toute personne dont l'attitude ou le comportement serait préjudiciable aux autres membres , à l'association ou à l'image de celle-ci ou de ces responsables et animatrices .
- 11 - En vous inscrivant dans l'un de nos cours vous acceptez ce règlement .
- 12 - La bonne humeur, la convivialité et le respect de chacun est obligatoire pour suivre ces coursmerci